

GOVERNANCE - CONJONCTURE - CAMEROUN

Ministère des Marchés Publics

La veille dans le domaine de la Gouvernance



RÉSUMÉ

La collecte des informations via le site web et les entretiens avec les responsables révèlent que le **Ministère des Marchés Publics (MINMAP)** présente des atouts et des points à améliorer en termes de communication, d'exécution de ses missions mais aussi en ce qui concerne sa contribution à la Stratégie Nationale de Développement (SND30). Bien que sa communication en ligne soit dense et axée sur ses missions, il n'a pas de newsletter, de fonction « foire aux questions (FAQ) », de section dédiée aux 'recours' et ses rapports annuels de Performance (2020 et 2021) sont indisponibles. La qualité du service public rendu par le ministère est révolutionnée avec la digitalisation des services et aussi, toutes les missions ne sont pas déclinées en activités (contrôle de l'exécution des marchés sur le terrain). De même, les réalisations des directions et des institutions sous tutelle ne sont pas mises en exergue et la participation à la SND 30 est mitigée, représentant ainsi un taux de réalisation de 50% en novembre 2022..

RAPPEL DES EXIGENCES LÉGALES

La loi N°2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun précise aux alinéas suivants de l'article 47 que : (1) l'administration prend toutes les dispositions nécessaires à la publication des informations sur les finances publiques, dans des délais fixés par voie réglementaire. (2) Les informations prévues à l'alinéa 1 ci-dessus sont exhaustives. Elles portent sur le passé, le présent et l'avenir et couvrent l'ensemble des activités budgétaires et extrabudgétaires. (3) Un texte particulier, pris avant le début de l'exercice budgétaire, publie le calendrier de diffusion des informations prévues à l'alinéa ci-dessus.

Le code de transparence et de bonne gouvernance élaboré par le Ministère des Finances consacre l'obligation de la publication d'informations exhaustives sur les finances publiques. Il s'agit d'une action pédagogique de l'État vis-à-vis des citoyens.

La note de conjoncture rend compte de ces exigences légales à travers les principaux outils de communication des administrations et principalement le site web. Une analyse des informations communiquées établit la connexion avec les principales parties prenantes de l'administration. C'est la nature et la qualité (crédibilité et exhaustivité) de l'information en rapport avec les missions et les activités à réaliser dans le cadre de la mise en œuvre de la SND30 qui constituent l'axe principal des analyses de la présente note de conjoncture.

Sept (7) points sont abordés : communication en ligne dense et axée sur les missions du ministère ; la révolution du service public par la digitalisation du système de passation des marchés ; la déclinaison des missions en activités / services ; la digitalisation des services rendus aux usagers, le manque de visibilité des réalisations des directions et institutions sous-tutelle, enfin, une participation mitigée dans la SND 30.

La communication en ligne du MINMAP est dense et axée sur ses missions

Le Ministère des Marchés Publics est une administration qui rend compte de ses activités à travers son site internet institutionnel. Treize (13) critères ont permis d'évaluer le déploiement du MINMAP sur cet outil : existence du site internet, mise à jour, sécurité, arborescence du site, bilinguisme, messagerie web, newsletter, rubrique recours, Foire aux Questions (FAQ), description des procédures, digitalisation des procédures, informations utiles aux usagers, présence du Rapport Annuel de Performance (RAP).

Il en ressort huit (08) indicateurs positifs et cinq (05) qui doivent être améliorés.



Figure 1: Page d'accueil du site Web du MINMAP

HUIT (08) POINTS POSITIFS

- Le site web du MINMAP est fonctionnel et disponible via l'adresse <https://minmap.cm/>
- Ce site est continuellement mis à jour. La dernière mise à jour date du 22 février 2023¹
- Le MINMAP sécurise son site internet. Les informations qui y sont publiées ainsi que les données des visiteurs sont protégées ;
- L'arborescence du site web du MINMAP est de bonne qualité. Celle-ci est perceptible grâce à la bonne disposition des '**menus**' et des '**sections**' qui facilite la navigation et l'accès rapide à l'information ;
- Le ministère met à la disposition des usagers une '**messagerie web**' du type « Webmail » afin de permettre l'interaction avec les usagers ;
- Il existe des informations utiles aux usagers (textes réglementaires, journal des projets, appels d'offres, rapports d'activités...) ;
- Le MINMAP décrit les procédures de ses services sur son site internet ;
- Ces procédures sont digitalisées.

CINQ (05) AXES D'AMELIORATION

- Le ministère ne publie pas les informations dans les deux (02) langues officielles. Le contenu présent dans le site n'est pas accessible en français et en anglais.
- Le MINMAP ne publie pas ses rapports annuels de performance depuis 2020. Au 28 février 2023, les rapports annuels de performance de 2020, 2021 ne sont pas disponibles sur son site internet.

¹ Référence disponible sur le site et consultée le 28 février 2023

- Il n'existe pas de section 'recours' pour permettre aux usagers d'envoyer leurs préoccupations au ministère ;
- Le MINMAP ne dispose pas d'une fonctionnalité F.A.Q (Foire Aux Questions) ;
- Le ministère n'a pas de newsletter. Toutefois, sur le site, deux adresses mails sont disponibles infos@minmap.cm / contact@minmap.cm

Révolution du service public : digitalisation du système de passation des marchés

DISPONIBILITE ET DIGITALISATION DES SERVICES RENDUS AUX USAGERS

On parle de digitalisation d'un service lorsque celui-ci est accessible à distance. Ici, la digitalisation des services est capitale pour apprécier la capacité de l'administration à capitaliser les avantages d'efficience et d'efficacité qu'offre le digital. Le MINMAP capitalise ces avantages grâce à son service **COLEPS 'Cameroon On-line E-Procurement System'**. Il s'agit d'un système électronique de passation des marchés publics camerounais. Rattaché au site web du MINMAP, cette plateforme permet aux différentes cibles du ministère de soumissionner aux appels d'offres, de suivre leurs candidatures et s'enquérir de l'état de leurs dossiers. Ce système compte : l'enregistrement, la programmation, le lancement, la soumission, l'évaluation et l'attribution.

The screenshot shows the COLEPS interface with the following elements:

- Header:** Login, COLEPS, Service, Sitemap, MINMAP, and a flag icon.
- Navigation Menu:** Avis d'Appel d'Offres, Enregistrement des soumissionnaires, Enregistrement des AC/MO, Ma page.
- Main Content:**
 - Left Sidebar:** Bienvenue au Système électronique de passation des marchés publics Camerounais, Avis d'Appel d'Offres, Projets de Programmation, Avis d'Appel d'Offres.
 - Search Filters:** Nature de la Prestation (Tout), Statut (Tout), Type de Procédure (Tout), Réel / Essai (Tout), Autorité Contractante (with Recherche and Réinitialiser buttons), Date de Publication (01/03/2022 - 01/03/2023), Date de Dépouillement (01/03/2022 - 01/03/2024), N° d'Avis d'Appel d'Offres, Intitulé d'Avis d'Appel d'Offres.
 - Results:** 10 résultats, Recherche button.
 - Table Header:** N° d'Avis d'Appel d'Offres, AC, Intitulé d'Avis d'Appel d'Offres, Type de Procédure, Statut, Date et Heure Limites de Réception des, Lot Statut.

Source: extrait du site COLAPS, liste des avis d'Appels d'Offres

Grâce au système COLAPS, les informations sur les services ci-après sont disponibles : 'Avis d'appels d'offres', 'enregistrements des soumissionnaires', et 'enregistrement des AC/MO. Les rubriques des services rendent l'information claire et précise. Pour le service 'Journal des projets'

par exemple, on relève : le numéro du projet, l'exercice budgétaire, le statut d'enseignement, la désignation du projet, AC/MO et la nature de la prestation. Cette plateforme est une grande avancée en matière d'offre du service public de l'Etat.

On peut conclure au regard de ce qui précède que le MINMAP déploie de manière exhaustive ses missions à travers les activités qu'il réalise, les services offerts aux usagers, et la qualité des informations mises à la disposition de ceux – ci. Cependant, le manque d'informations sur le contrôle de l'exécution effective des marchés est à combler car les différents budgets doivent être justifiés. De même, il est regrettable que plusieurs missions ne soient pas déclinées en activités/services.

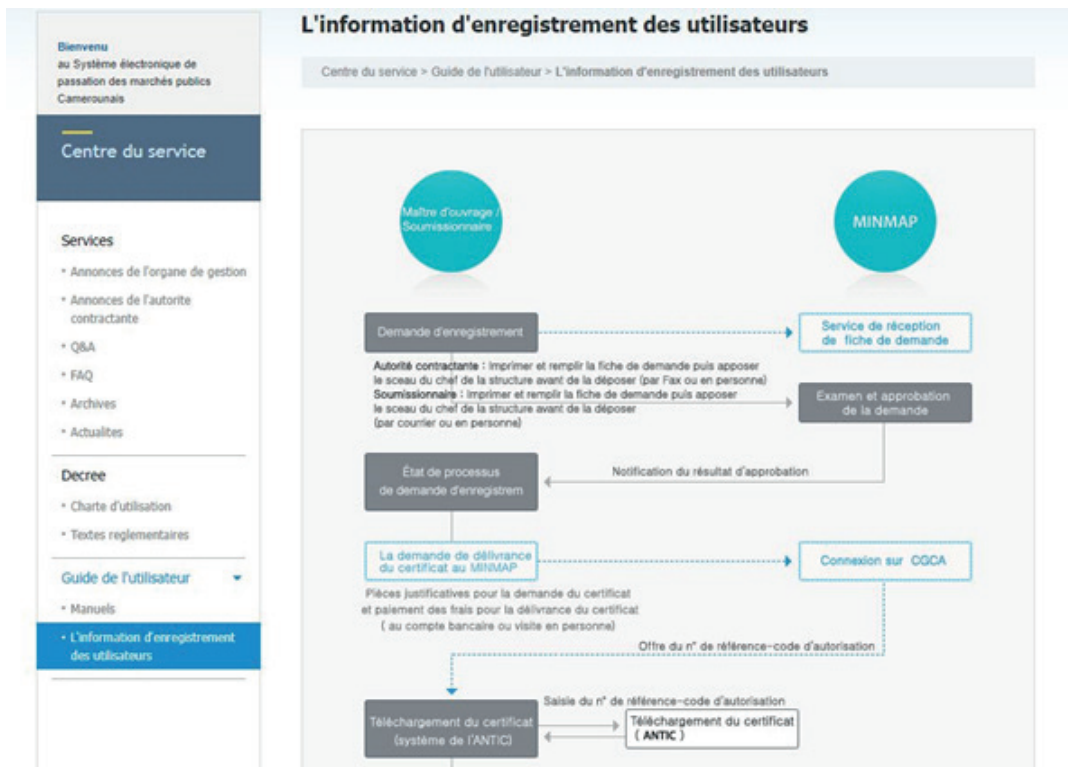
TOUTES LES MISSIONS NE SONT PAS DECLINEES EN ACTIVITES / SERVICES

Dans le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du ministère des marchés publics, sa mission est de : **Procéder au lancement des appels d'offres des marchés publics, en liaison avec les départements ministériels et les administrations concernées ; Procéder à la passation des marchés publics et en contrôler l'exécution sur le terrain, en liaison avec les départements ministériels et les administrations concernées ; Participer, le cas échéant, au montage financier des marchés publics, en liaison avec les départements ministériels et les administrations concernées.**

Au regard de ces missions, quatre activités / services se dégagent : **le lancement des appels d'offres, la passation des marchés publics, le contrôle de l'exécution de ceux-ci sur le terrain, et enfin le montage financier des marchés publics.** Ces activités sont perceptibles dans le menu 'Documentation'. On y retrouve les sections '**Journal des programmes**' et '**Avis d'appels d'offres**' qui retracent respectivement l'ensemble des projets auxquels les prestataires peuvent soumissionner ; la section '**rapports d'activités**' est renseignée et retrace les réalisations du ministère depuis 2015 en collaboration avec d'autres administrations comme MINTP, ARMP, MINDHU, MINDCAF, MINMIDT, MINDDEVEL... On y retrouve des rapports d'activités à l'instar du [Rapport semestriel d'exécution budgétaire de l'année 2021, Les principales Obligations des Maître d'Ouvrage \(février 2023\)](#)... . Le MINMAP ajoute dans le Menu '[Informations](#)' un large éventail d'informations sur les activités réalisées en temps réel (à travers les articles et les vidéos) chaque mois de l'année depuis 2015 jusqu'à 2023 (informations à jour).

Une seule mission n'est pas déclinée en service / activité car elle n'est pas facilement perceptible dans les réalisations du MINMAP. Il s'agit de la mission de '**contrôle de l'exécution des marchés sur le terrain**', qui n'est pas suffisamment mise en exergue dans le site internet. Les mécanismes de suivi et de contrôle ne sont pas connus ; la mise au point sur les différents projets accordés et leur livraison n'est pas faite. Sans doute une activité qui serait détaillée dans les RAP² (rapports de 2020 et 2021) s'ils étaient disponibles. Par contre, le MINMAP expose sur son site, les '**entreprises sanctionnées**' pour plusieurs motifs dont on peut citer entre autres : faux et usage de faux, levée d'une sanction d'interdiction de soumissionner à la commande publique...

Par ailleurs, le ministère implémente l'activité '**participer au montage financier des marchés publics**' à travers une mise à disposition des textes réglementaires (disponible dans le menu 'documentation') et une description détaillée des procédures et des documents à fournir par les soumissionnaires (disponibles sur COLEPS).



Source: extrait du site COLAPS, procédures d'enregistrement des utilisateurs

NB : le MINMAP fait un récapitulatif statistique sur ses activités : 5339 projets, 281 calls for tender, 17 additifs, 169 avis d'attribution, 4 avis d'annulation, 5 entreprises sanctionnées et 2515 experts .³

Faible visibilité des réalisations des directions du MINMAP et des institutions sous tutelle

Le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics prévoit dans l'administration centrale : la direction des marchés et des infrastructures, la direction générale des marchés des approvisionnements et des services, la direction générale des contrôles des marchés publics, la division des études et de la prospective, la division de la programmation et du suivi des marchés publics et la direction des affaires générales. Les missions de ces dernières ne sont pas décrites sur le site internet du ministère ni les réalisations de celles – ci. Dans le même ordre, les institutions sous-tutelles n'y apparaissent pas, ainsi que leurs différentes réalisations. Cependant, on peut observer que la section '**répertoire des experts**' du menu '**Documentation**' a un lien qui renvoie directement sur le site web de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) pour avoir accès à l'information. De plus, dans la

³ Données du site web MINMAP 2023

rubrique '**liens utiles**', on retrouve le lien de l'ARMP mais sans synthèse sur ses missions et réalisations.

Le MINMAP affiche une participation mitigée dans la SND 30

La Stratégie Nationale de Développement prévoit un ensemble d'actions que devrait réaliser le Ministère des Marchés Publics du Cameroun. Ce ministère intervient particulièrement dans la quatrième composante de la gouvernance : **Gouvernance Economique et Financière**. Au sein de cette composante, le MINMAP a pour objectif (avec le MINFI et le MINCOMMERCE) **d'améliorer le système de passation des marchés**. Pour ce faire, quatre (04) actions sont à réaliser : la libre concurrence et transparence garanties ; les prix de la mercuriale arrimés sur les prix moyens réels du marché ; le taux des marchés publics passés dans un délai inférieur à 5 mois et les taux de marchés passés dans le respect de la réglementation.

Sur les 4 actions à réaliser, en septembre 2022 :

- **2 actions ne sont pas réalisées** : les prix de la mercuriale ne sont pas arrimés aux prix réels du marché. Par ailleurs, on observe un faible taux de marchés passés dans un délai inférieur à 5 mois au cours de la période sous revue (exercice 2020 et premier semestre 2021). Sur un total de 209 projets retenus pour la passation en ligne, seulement 76 ont été effectivement attribués via la plateforme «Cameroon Online E-procurement System» (<http://www.marchespublics.cm/index.do>), soit un taux d'attribution de 36,36% très en dessous du pourcentage indicatif fixé entre 2020 et 2022 qui est de 96%. Cette action est donc faiblement réalisée.
- **2 actions sont réalisées**: la libre concurrence et transparence garanties ; les taux de marchés passés dans le respect de la réglementation.

Il ressort alors que les actions à réaliser par le MINMAP pour le compte de la SND30 ne le sont qu'à 50%. Les actions mentionnées par la SND 30 ne sont pas décrites par le ministère sur son site internet.

La présente note de conjoncture est réalisée par le Laboratoire de recherches « O'Lab » du Cabinet **OBIV Solutions** à partir des informations diffusées par le MINMAP via plusieurs canaux (outils de communications digitales officielles : Site web, page certifiée) et des entretiens avec certains responsables du 14 février au 10 Mars 2023. Ce choix de collecte d'informations se base sur la **loi N° 2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun** qui oblige les administrations à publier leurs rapports d'activités et à rendre compte de leurs performances.

TABLEAU 1 : POLITIQUES PUBLIQUES DU SECTEUR DE LA GOUVERNANCE ET ADMINISTRATIONS CONCERNÉES⁴

Politiques publiques (composantes de la gouvernance)	Administrations concernées
Composante 1 : décentralisation et développement local	MINFI, MINFOPRA, MINDEVEL, MINEPAT
Composante 2 : Renforcement de l'État de droit et de la protection des droits humains	MINCOM, MINJUSTICE; Cour suprême, SPM, CNDHL, ELECAM, MINDEF, DGSN, DGRE, Conseil Constitutionnel, MINAT, MINDDEVEL, CTD
Composante 3 : Amélioration du service public d'État	MINFOPRA, CONSUPE, MINEPAT, MINFI, MINPOSTEL, SPM
Composante 4 : gouvernance économique et financière	MINEPAT, MINMAP, MINFI, MINCOMMERCE, MINPMEESA, MINDCAF, MINHDU, CTD, CONSUPE, MINREX
Composante 5 : Aménagement du territoire	MINEPAT, MINTP, MINHDU, MINDCAF
Composante 6 : Bilinguisme, multiculturalisme et citoyenneté	MINEDUB, MINESEC, MINESUP, MINFOPRA, CNPMB, MINAC, MINJEC

⁴ Source (Extrait de la Stratégie Nationale de la Gouvernance 2020-2030)



7942 Yaoundé, Avenue Foch



(+237) 222232160



contact@obivsolutions.com



www.obivsolutions.com



(+237) 670 61 30 49/ 696 38 48 34

Le Laboratoire de recherches **O'Lab** d'**OBIV Solutions** publie tous les 15 du mois, une note de conjoncture et ce jusqu'au 31 Juin 2023.

